

Intitulé de l'UE	Activités physiques et sportives (Partie I)
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Olivier VEYS	68	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Activités physiques et sportives en ce compris sauvetage aquatique - Partie 1	68h	Krystel BAVIER Caroline GODART Line MARTROYE Magali RANDOUR Caroline ROMAIN Olivier VEYS Sonia WELLENS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Activités physiques et sportives en ce compris sauvetage aquatique - Partie 1 : 16h de théorie, 52h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Activités physiques et sportives en ce compris sauvetage aquatique - Partie 1 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etre un acteur institutionnel et social engagé <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge ◦ S'inscrire dans le projet institutionnel et y participer de manière active ◦ Faire preuve d'indépendance et d'initiative • Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles <ul style="list-style-type: none"> ◦ Etre ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ◦ Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif ◦ Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations ◦ Evaluer l'effet de ses interventions et les réajuster si besoin • Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne <ul style="list-style-type: none"> ◦ Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel

- Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, ...)
- Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte
- Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres

Objectifs de développement durable



Bonne santé et bien être

Objectif 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.
- 3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool.
- 3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux.
- 3.a Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Sports adaptés:

- Apprendre les connaissances théoriques et pratiques liées à l'organisation et l'encadrement d'activités physiques et sportives adaptées à des personnes avec des déficiences physiques, sensorielles ou intellectuelles;
- Maîtriser un répertoire d'activités physiques et sportives adaptées à des personnes avec des déficiences physiques, sensorielles ou intellectuelles sur lequel ils s'appuieront pour leurs futures interventions ;
- Adapter l'accès aux activités physiques et sportives en fonction des caractéristiques des personnes (handicap, projet...).

Natation:

Appliquer les différentes techniques: Endurance 800m et brevet élémentaire de sauvetage(BES)

Contenu de l'AA Activités physiques et sportives en ce compris sauvetage aquatique - Partie 1

? **Module Natation** : participation active à toutes les séances + exigences minimales :

- Test d'endurance 800 m ;
- Test du brevet élémentaire de sauvetage (BES) : Enchaîner le saut du sauveteur, 2 longueurs en nage ventrale tête hors de l'eau, descente et repêchage du mannequin à 2 mètres minimum de profondeur (3 essais sont autorisés) et remorquer le mannequin sur 20 mètres en maintenant le visage du mannequin hors de l'eau.

? **Module Sports Adaptés** :

- Cours théoriques
- Activités pratiques
- Travaux pratiques

Méthodes d'enseignement

Activités physiques et sportives en ce compris sauvetage aquatique - Partie 1 : approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

Supports

Activités physiques et sportives en ce compris sauvetage aquatique - Partie 1 : syllabus, notes d'exercices, cf. contrat de cours

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Activités physiques et sportives en ce compris sauvetage aquatique - Partie 1 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA **Activités physiques et sportives en ce compris sauvetage aquatique - Partie 1** :

50% pour la natation Q3 (Examen pratique - Evaluation continue)

50% pour les sports adaptés Q3: examen écrit 60% + travail de recherche 40%

? Les évaluations se font de façon continue à travers les différents modules proposés. Elles peuvent se faire sous forme d'épreuves pratiques et/ou écrites.

? **La participation aux cours est obligatoire** suivant le Règlement Général des Etudes et des Examens et selon les modalités reprises dans la 1ère partie du règlement de l'Education Physique. Un coefficient de pondération relatif aux présences est pris en compte.

? Le savoir-être est évalué et un comportement adéquat est exigé.

? **L'évaluation en natation est éliminatoire.** La production de brevets obtenus antérieurement dans un autre établissement n'est pas pris en compte !

? Un échec grave, égal ou inférieur à 35% de la note se rapportant à l'un des deux modules entraîne un échec dans la discipline.

? **Toute absence à une des épreuves** (Natation ou Sports adaptés) **sera sanctionnée d'une absence à toute l'Activité d'Apprentissage.**

? *L'étudiant qui n'aurait pas signé le contrat APS lors de la première séance est tenu de faire la démarche personnellement et dans les plus brefs délais.*

Le règlement précise, en outre, que l'étudiant doit prendre régulièrement connaissance des indications portées aux tableaux d'affichage, aux valves électroniques ainsi que sur leur adresse e-mail HEH (article 6).

Année académique : **2023 - 2024**